



**Multiaccueil municipal**

1 Rue de l'Aiguillonne

33680 LACANAU

05 57 70 58 23

[creche@mairie-lacanau.fr](mailto:creche@mairie-lacanau.fr)

# **Projet d'Etablissement**

**Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant**

# SOMMAIRE

<b>1°) Projet éducatif pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien être des enfants.....</b>	<b>3-8</b>
1. Les objectifs poursuivis	
2. Les principaux axes pédagogiques	
<b>2°) Projet social.....</b>	<b>8-10</b>
1. L'historique de la structure	
2. l'environnement	
3. la demande des familles	
4. Les orientations de la structure	
<b>3°) Les prestations d'accueil proposées.....</b>	<b>10-12</b>
<b>4°) Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints d'un Handicap ou d'une maladie chronique.....</b>	<b>12</b>
<b>5°) Présentation des compétences professionnelles mobilisées.....</b>	<b>12-14</b>
<b>6°) La définition de la place des familles et leur participation à la vie de l'établissement.....</b>	<b>14-15</b>
<b>7°) Les modalités de relation avec les partenaires extérieurs.....</b>	<b>15-16</b>

## 1°) LE PROJET EDUCATIF

Il correspond à la nécessité d'établir, au sein de la structure, les grands axes poursuivis en matière de réponse aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Il témoigne des valeurs et des attitudes professionnelles choisies en équipe pour favoriser l'accueil quotidien de l'enfant en dehors de sa famille et de son domicile.

Tous les moments de la journée sont importants pour l'enfant et peuvent donner lieu à un projet spécifique, des méthodologies et des moyens particuliers pour le rendre optimum.

La collectivité est un espace très particulier où chaque enfant, quel que soit son âge doit pouvoir être pris en compte comme un individu ayant son rythme propre, spécifique, tout en s'adaptant aux règles qui s'imposent pour que le groupe d'enfant trouve les repères qui sont nécessaires à sa sécurité et son bien-être.

### 1-1 Les objectifs poursuivis

#### - Après des enfants

Les enfants de moins de 3 ans ne peuvent pas forcément s'appuyer sur une capacité de raisonnement, ni sur une compréhension intellectuelle, ni sur le langage, pour se sentir en sécurité dans un lieu où leurs premiers repères affectifs, en l'occurrence leurs parents, sont absents. C'est pour cela que l'équipe visera à :

- Préserver la sécurité affective : rassurer l'enfant par la mise en place de repères dans l'espace, dans le temps qui s'organisent d'une part dans la vie quotidienne, les soins, les activités, l'accompagnement constant de l'adulte par la voix, le regard et le geste, l'échange et d'autre part dans le groupe d'enfant par la présence régulière, attentionnée et sécurisante de l'adulte.
- Offrir un accueil personnalisé : relation individualisée continue, respect des rythmes propres à chaque enfant.
- Nourrir une vitalité découvreuse : l'enfant a besoin de moments de maternage et de moments où il peut se construire par lui-même, dans un environnement riche en propositions d'activités ou de relation avec ses pairs et les adultes. Il a besoin d'espace privé où il peut s'approprier un territoire, s'isoler, mener à bien ses expériences, et, d'espaces aménagés où, en toute sécurité, il peut développer ses potentialités intellectuelles, sensorielles, psychomotrice et relationnelles. Il doit pouvoir néanmoins contrôler à tout moment la présence de l'adulte qui l'accompagne dans sa recherche d'autonomie.

Grâce à la mise en place et à la poursuite des rituels accompagnants chaque moment de la journée, l'enfant pourra expérimenter en confiance. Parce que les situations reviennent toujours de la même façon, à la même heure, avec les mêmes règles, alors, l'enfant pourra les anticiper et savoir ce qui va se passer pour lui après le moment

présent. La répétition, la ritualisation des moments importants rendent le lieu et les personnes fiables et donc cela rassure l'enfant.

Ce n'est que vers 36 mois que la relation à l'autre se « socialise », c'est-à-dire se partage dans le cadre de règles que l'enfant a petit à petit appris à intégrer.

- **Auprès des familles**

- **Mettre en place un lieu d'accueil chaleureux et sécurisant** : la mise en collectivité d'un enfant tout au long de l'année est un moment chargé en émotions et en affects, qui doit pouvoir être soutenu et médiatisé par les professionnelles dans un climat serein et confiant. Les échanges entre les parents et les professionnels permettent d'étayer la connaissance des comportements, des progrès, parfois des régressions, des facilités et des difficultés que rencontrent l'enfant et sa famille à chaque étape de son évolution. Le rôle des professionnels sera d'écouter, de rassurer, de soutenir les parents face aux diverses situations traversées par leur enfant mais aussi par eux même.

1-2 **Les principaux axes pédagogiques proposés**

- **Contribuer au bien-être de l'enfant et développer les apprentissages individuels et collectifs.**

- Veiller à sa sécurité affective
- Répondre au mieux à ses besoins quotidiens,
- Proposer des activités éducatives adaptées,
- Apporter une prise en charge individualisée dans le respect de ses différences,
- Donner une dimension pédagogique aux moments de la vie quotidienne,
- Construire des processus amenant l'enfant à se connaître et à reconnaître l'autre, à se repérer et à intégrer des règles, l'accompagner dans le début de la socialisation.

- **Veiller à l'équilibre physique et psychique de l'enfant.**

- Accompagner l'enfant vers l'autonomie, tout au long de son accueil dans la structure, dans le respect de son rythme de développement,
- Prévoir un temps d'adaptation personnalisé,
- Offrir à l'enfant un environnement adapté à ses possibilités.
- Harmoniser les attitudes pédagogiques des professionnelles.

- **Etayer la légitimité éducative des parents**

- Travailler en concertation avec les familles afin d'harmoniser les pratiques dans la prise en charge de l'enfant,
- Renforcer les liens des familles avec la structure,

- Etre à l'écoute des préoccupations des parents, les accompagner dans leur rôle de parent si nécessaire, soutenir, informer et orienter si besoin.

### **1-3 Choix de l'espace dans l'accueil des enfants**

Nous avons privilégié dans cet établissement multiaccueil de la petite enfance un accueil par tranche d'âge. Ce choix correspond à un réel décalage des besoins de l'enfant et semble le plus adapté pour un accueil personnalisé.

#### **Pour résumer, nous retrouvons :**

- un espace pour les enfants de moins de 15 mois environ,
- un espace pour les enfants de plus de 15 mois jusqu'à deux ans et demi.
- un espace pour les enfants de 30 à 36 mois.

***Chaque bébé du groupe restera dans cette section jusqu'à l'acquisition de la marche ou jusqu'à un démarrage d'autonomie lui permettant d'être sécurisée dans l'autre groupe.***

Le passage de la section bébé à l'autre sera guidé par l'enfant et son comportement au quotidien. Néanmoins, si l'équipe ressent que l'enfant « s'ennuie », qu'il est « en attente » d'autres activités et en recherche d'autres relations, il sera convié à des moments d'activité dans le groupe des moyens. Les changements de section se font essentiellement en septembre, en fonction de la capacité d'accueil de chaque groupe.

Les autres enfants moyens-grands ayant plus de 15 mois seront ensemble dans un même espace séparé par des cloisons amovibles. Il sera possible de constituer des sous-groupes en fonction des activités proposées.

### **1-4 Les différents temps de la journée**

- L'adaptation

Elle s'effectue selon les mêmes modalités pour les accueils réguliers ou occasionnels. L'adaptation s'organise sur 10 jours environ (elle est programmée mais peut être modifiée selon les ressentis des différents acteurs) ; les deux premiers jours pendant lesquels le ou les parents sont présents à la crèche avec l'enfant pendant une heure environ sont consacrés à une prise de connaissance des lieux, des personnes et de l'enfant dans ses rythmes de vie au domicile. Ils sont accueillis par une professionnelle qui leur est entièrement disponible, petit à petit l'enfant commence à vivre seul des moments à la crèche. L'équipe n'a pas fait le choix d'une référence auprès de l'enfant au quotidien donc l'adaptation demande une vigilance particulière et n'est surtout pas une fin en soi, c'est le début de l'aventure.

- L'accueil, arrivée et départ

L'arrivée de l'enfant à la crèche est un moment pour lui de transition entre son domicile et un lieu collectif où la vie est différente de la maison. Qu'il y vienne pour une heure ou pour toute la journée, le processus de séparation est le même, et le temps nécessaire à l'acceptation du passage entre un lieu et un autre très dépendant de chaque enfant. C'est le temps de l'enfant que les professionnelles vont accompagner, aider à négocier, car souvent, le temps de l'enfant est différent de celui du parent, plus ou moins pressé par les contraintes du jour.

Aussi bien pour se séparer que pour se retrouver et quel que soit son âge, l'enfant a besoin d'un sas, d'un temps pendant lequel la présence de son parent à ses côtés va signifier le changement de situation, va le préparer à passer à un autre moment de la journée.

Souvent l'enfant a besoin de son rituel propre, qu'il renouvelle tous les jours à l'arrivée ou au départ, pour vivre au mieux ce passage.

Le partage des informations concernant l'état de l'enfant le matin ou le soir, entre les parents et les professionnelles est indispensable à la continuité de sa prise en charge tout au long de la journée, ou pour la soirée à venir. Ces informations permettent aux adultes d'anticiper sur les besoins de l'enfant et de s'organiser en conséquence.

- Les activités

Elles sont soit libres, soit proposées par l'équipe, et permettent à l'enfant d'expérimenter en sécurité différentes situations de jeu ; de faire l'apprentissage des règles de comportement et de relation avec les autres, de développer sa créativité, et ses diverses capacités.

- Les repas

Ils comprennent un temps de pause le matin vers 9h30 autour de fruits frais, le repas de midi et le goûter de 16h.

Préparés sur place par la cuisinière, et accompagnés par elle, ces différents temps correspondent aussi à des processus d'apprentissage, tant au niveau de la motricité fine (comment manger avec des couverts ?) que de la découverte des goûts et des aliments variés. Les repas sont des temps éducatifs qui visent à transmettre aux enfants l'envie de goûter, de développer la curiosité des textures, des formes, la connaissance des aliments dans leur nature première et la transformation de la chaîne alimentaire, de transmettre les attitudes justes pour bien se nourrir.

A travers des mots simples, des ateliers de découvertes, des mises en situation qui utilisent différents supports (memory, puzzles, dinettes), l'apprentissage aux repas doit garder un esprit ludique pour être mieux acceptée des enfants.

Il est nécessaire que ces moments soient à la fois apaisant, contenant, riche d'échanges, c'est pourquoi pendant longtemps ils sont pris dans le cadre de la relation individuelle avec une professionnelle, puis ensuite par table de deux, pour se prendre à plusieurs en convivialité lorsque l'enfant est prêt et suffisamment autonome.

- Le sommeil

Chaque enfant a une façon particulière de s'endormir, avec son doudou, avec ou sans la présence d'un adulte, en remuant beaucoup avant de trouver sa position, ou en la trouvant de suite, etc.... De même, l'heure de son endormissement est différente de celui des autres, et il est important de pouvoir la respecter, qu'il soit bébé ou âgé de 3 ans. L'enfant ne sera pas réveillé dans son sommeil (même pour un départ) ;

Le repos dans la journée, surtout en collectivité où les stimulations de tous ordres sont constantes, sera proposé aux enfants qui montrent des signes de fatigue ; des tapis protégés permettent de s'allonger un petit moment, le temps de se ressourcer.

Dans le groupe des bébés, certains enfants ne sont pas en capacité de dormir dans une pièce isolée, dans un lit tout cela en rapport avec leur développement, nous leur permettons de s'endormir sur des tapis, portés, bercés puis petit à petit, l'enfant se sent rassuré et demande un espace plus intime comme la chambre. Durant le premier trimestre nous nous servons d'une feuille de rythme afin de prendre en charge au mieux les bébés.

- Les soins

Ceux sont des moments privilégiés avec les professionnelles. Le change des bébés est proposé en accompagnant les gestes spontanés de l'enfant, et non pas en manipulation volontaire de l'adulte ; l'enfant doit être participant au soin, et l'adulte doit être respectueux du corps du tout petit, très sensible à tout ce qu'il perçoit ; les professionnelles sont donc attentives au langage non verbal, corporel qui permet à l'enfant de renseigner l'adulte sur ses ressentis, agréables ou désagréables.

Dès qu'il a acquis la marche, l'enfant est changé debout pour lui permettre de mieux participer.

L'apprentissage à l'hygiène corporelle, au travers du lavage de mains, de l'habillage se fait chaque jour en aidant l'enfant à faire par lui-même ce qu'il peut.

L'acquisition de la propreté se fait au fur et à mesure que l'enfant montre les signes de passage des différentes étapes de sa maturité neurologique, les temps de mise au toilette sont proposés régulièrement, jamais imposés, et s'effectue en lien avec l'apprentissage fait au domicile.

- La place des objets familiers : doudous, linge, sucette...

Le concept d'objet transitionnel a surtout été élaboré par **Donald Winnicott**.

Il s'agit du premier objet matériel possédé en propre par le bébé. Bien que l'objet transitionnel ne fasse pas partie de son propre corps, bébé ne le reconnaît pas encore comme appartenant à l'environnement. C'est pourquoi on l'appelle transitionnel. L'enfant a la capacité de créer, d'imaginer, d'inventer, de concevoir un objet et d'initier avec lui une relation affectueuse. Un objet transitionnel peut être un ourson en peluche, un édredon, un mot, une mélodie, ou un geste rituel.

Le doudou désigne un objet qui est donné à point nommé (à un certain moment) par la mère à son enfant et qui représente pour celui-ci un "substitut" de la mère : grâce à cet objet, la mère, même absente, est encore symboliquement présente pour l'enfant. Cet objet est le prolongement de la mère et l'enfant l'investit comme tel.

L'objet transitionnel apparaît entre 4 mois et 1 an au moment où la mère, prise par ses occupations, commence à s'éloigner un peu de son bébé. Il l'aide à rétablir une certaine continuité menacée par la séparation avec la mère.

Son rôle est de rassurer l'enfant lorsque celui-ci va se séparer de ses parents pour aller à la structure. D'où ce nom d'objet transitionnel : il fait le lien entre la famille et le monde extérieur. C'est pourquoi l'enfant l'abandonne souvent dès qu'il s'est fait des "copains".

#### ***Attitude de l'équipe par rapport à ce doudou :***

- Dès que le bébé présente des signes de fatigue, d'énerverment, de colère, de peur, le doudou lui sera donné ainsi bien sûr pendant le sommeil.
- Pour les plus grands, un rangement mural à doudou sera installé avec une pochette identifiée, visible et personnelle permettant à l'enfant de prendre ou de laisser le doudou suivant ses besoins.
- Néanmoins tout un travail par les professionnels sera fait afin d'accompagner l'enfant pour prendre de la distance avec le doudou pendant certaines activités ou les moments de repas..., cet accompagnement se fera en douceur et ne sera en aucun cas forcé. (ex : mettre doudou à côté de la chaise et non sur la table pendant le repas, garantir à l'enfant la présence de son doudou...)

## **2°) LE PROJET SOCIAL**

Il permet de situer l'établissement dans un cadre politique, économique, social et partenarial, et prend en compte les caractéristiques de la population, ses demandes, et les ressources de l'environnement.

### **2-1 L'historique de la structure**

**C'est en 2002** que la municipalité de Lacanau délibère sur la création d'une crèche collective, imaginée dans le cadre du concept d'un « pôle petite enfance » autour du centre social, situé au centre du bourg de Lacanau.

L'évolution de la natalité (23% dans une comparaison de plusieurs périodes sur les vingt dernières années), une réponse pour 1/3 des demandes d'accueil sur l'année 1999, l'aménagement et la réalisation de plusieurs lotissements sur le bourg pointent la nécessité d'améliorer la réponse en terme de mode d'accueil des moins de 3 ans. A cette époque, la commune dispose de 17 places chez les assistantes maternelles, et 16 proposées par la crèche parentale de Lacanau Océan, créée en 1992.

Pour des raisons de difficultés d'opérationnalisation, l'hypothèse d'une structure évolutive au sein d'un pôle petite enfance est abandonnée ; la réflexion se poursuit pour aboutir à la **création en 2006** d'un multi Accueil de 20 places toujours situé au centre du bourg, mais à proximité des écoles permettant le regroupement d'activité scolaire, sportive et d'accueil petite enfance dans une même zone.

Le multiaccueil évolue **courant 2011** avec l'augmentation des places d'accueil, capacité totale de 24 places. **Depuis 2013** il fait partie d'un pôle de service, proche des écoles mais également du pôle de l'Aiguillonne (service éducation, enfance et jeunesse, centre social).

**En 2014**, la commune de Lacanau enregistre 125 enfants âgés de moins de 3 ans. Le territoire compte toujours 16 places d'accueil sur la structure associative, 24 places d'accueil sur le multiaccueil municipal. En 2014, le multiaccueil municipal accueille 56 enfants dont 41 en accueil régulier. 18 assistantes maternelles en exercice sur la commune avec une possibilité d'accueil de 52 places.

**Fin 2015**, devant le nombre conséquent d'absences justifiées et non justifiées, un travail est mené afin d'optimiser le taux d'occupation. Une problématique est repérée sur les périodes de vacances scolaires avec une diminution nette du taux d'occupation.

**En janvier 2016**, la structure prend l'appellation de multiaccueil municipal à majorité régulière et diminue son agrément à 18 places pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

## **2-2 L'environnement**

Cette localisation au centre du bourg permet un accès aisé tout à la fois aux commerces, écoles, médiathèque, pôle de l'Aiguillonne, et donne la possibilité de penser des projets en terme de quartier. Proche également de lotissements, située sur l'axe routier Lacanau Océan – Bordeaux, le multiaccueil dispose d'une localisation judicieuse en terme **d'accessibilité**.

## **2-2 la demande des familles**

Ville de 4412 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013, Lacanau accueille de plus en plus une population accédant à la propriété travaillant sur Bordeaux ou la CUB, ce qui génère une demande plus importante en mode d'accueil régulier toute au long de l'année.

## **2-3 les orientations**

Les orientations politiques de la commune pour la petite enfance visent à promouvoir le développement de l'autonomie de l'enfant, son éveil à la vie et à la culture, sa capacité à admettre et accepter les règles de la collectivité, les règles sociales, pour devenir un adulte conscient de sa responsabilité civique, un adulte bien intégré dans le monde d'aujourd'hui.

Les échanges entre parents et professionnels sont promus comme une valeur incontournable facilitant l'accès au bien être de l'enfant.

Plus qu'un mode de garde, le multi accueil participe au devenir de l'enfant par son rôle de soutien à la découverte du monde et des relations sociales des tous petits.

## **3°) LE PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES**

Se séparer temporairement de ses parents pour grandir, pour passer quelques heures ailleurs, nécessite d'être compris dans ses émotions, d'être rassuré, réconforté par le « doudou », objet qui rappelle la maison, , mais aussi par une professionnelle en qui l'enfant va avoir confiance parce qu'elle l'écoute, répond à ses besoins dans une relation bienveillante et rassurante, est capable de dévier l'humeur ou le chagrin par une sollicitation aux jeux ;l'accompagnement à la séparation, c'est aider l'enfant à traverser l'état émotionnel, les situations dans lesquelles il est pris à chaque instant, dans ses multiples tentatives de jeux ou d'exploration des jouets, et dans les relations auxquels il fait face.

L'autonomie consiste, quel que soit l'âge, à permettre à l'enfant de faire par lui-même ce qu'il lui est possible au regard des capacités du moment ; si l'enfant doit toujours passer par l'adulte pour attraper, faire, trouver un jeu, il ne peut pas expérimenter totalement son désir.

L'adulte est à côté pour le soutenir dans son jeu, dans sa découverte, et être vigilant au confort et à la sécurité de l'enfant.

### **3-1 Un lieu d'expérience**

Le Multi accueil est un lieu d'apprentissage à la vie, un lieu relais pour découvrir des situations différentes rencontrées à la maison, dans la famille, un lieu où l'ouverture à l'expérience est encouragée ; toutes les situations de mises en expression de ce qu'est l'enfant, ce qu'il pense, ce qu'il ressent, de ce qu'il produit, sont valorisées et acceptées avec tout le respect qu'il doit être donné à ce qui émane de l'enfant, sans jugement.

- **Pour les bébés (0 à 15 mois)**

L'accent sera porté sur les **jeux de développement sensoriel et moteur**, qui sont les deux étapes d'évolution sensible chez le tout petit et surtout qui constitue son monde quotidien ; c'est à travers ses différents sens que l'enfant explore son environnement et expérimente la relation avec l'autre, qu'il soit adulte ou enfant.

Les jouets de développement sensoriel (visuel, tactiles, sonores) comme les tapis d'éveil, les mobiles, les textures variées des surfaces et des jeux, les petits objets musicaux, les comptines, baignent l'enfant dans un environnement propice au développement de sa sensorialité.

L'environnement permettra progressivement d'être en équilibre, de ramper, grimper, s'accrocher, rouler, se relever, se mettre à 4 pattes ; autant de situations qui exercent la coordination des mouvements, et aident à la perception du corps.

Des ballons et des balles enrichissent son expérience d'équilibre et de dextérité par le « faire rouler », suivre la balle, lancer, faire rebondir, ...

L'apprentissage de la marche s'effectue à l'aide de barre de jeux pour se relever (l'envie de se relever est motivée par les objets à manipuler dont elle dispose). L'enfant ne sera jamais laissé dans une position qu'il ne maîtrise pas.

- **Pour les moyens/grands (15-36 mois)**

Le principe de l'aménagement de l'espace est de permettre l'exploration et l'exploitation des différentes zones de l'enfant par lui-même, au moment où il le choisit, de façon la plus autonome et sécurisante pour lui.

A ces âges, l'enfant est curieux de tout et cherche à découvrir par lui-même tout ce qui l'entoure, et de façon non codifié ou attendu par l'adulte.

**Les besoins d'activités motrices** représentent une grande partie de la vie de l'enfant à ces âges où le corps évolue sans cesse. Il y a donc nécessité pour lui de pouvoir grimper, sauter, ramper, s'étirer, glisser, monter, expérimenter des situations corporelles très variées.

La piscine à balle, les propositions d'atelier d'éveil corporel, de parcours moteurs, de danse, d'expression libre concourent à varier les expériences.

Les jeux extérieurs permettent l'expérimentation de l'espace, de la « vitesse » par les petits porteurs et mini cycles, tout au long du circuit.

Les jeux d'eau : aident à la découverte de la matière fluide, et des divers ressentis de l'eau sur le corps et à travers dedans des contenants variés.

**Les activités motrices fines ou manuelles** participent à la découverte de la matière et au développement de la créativité, de l'imagination, du langage. Sont proposés la peinture, avec différents supports, matériels et outils ; le dessin au feutre, crayons de couleur ; les matières malléables (pâte à sel, à modeler, terre) ; les gommettes et collages.

**Les ateliers d'éveil des sens**, aux goûts, aux odeurs, aux textures, notamment à travers les aliments permettent d'éveiller les différentes perceptions sans limitations aux éléments déjà bien connus de l'enfant.

Les jeux libres, tels que les jeux symboliques qui mettent scène les situations de la vie de tous les jours, et permettent, par l'imitation des comportements et la création d'histoire, de développer chez l'enfant son imaginaire et sa créativité, de repérer les relations sociales, d'expérimenter sa libre expression tant corporelle que verbale.

Ces jeux correspondent aux jeux de poupées, à la dinette, au jeu du docteur, à la ferme et les animaux domestiques, au zoo, au garage et ses voitures.

L'enfant peut y accéder à tout moment de la journée lorsqu'il le désire, et peut le prendre tout seul, s'installer au sol ou sur une table, ou sur l'espace déjà délimité pour cela.

Les jeux cognitifs correspondent aux puzzles, verticaux et horizontaux, aux encastremets, jeux de mémoire, aux contes, à tout ce qui mobilise sa compréhension, son appréciation de la situation, son adaptation, sa capacité d'attention et de réflexion. Ici, l'enfant sollicite l'adulte pour accéder à certains de ces jeux ou à certains livres. Pour être bénéfique, l'activité doit se dérouler dans une zone calme, seul ou avec 1 à 2 enfants et d'un adulte à proximité pour le soutenir et l'encourager ou participer avec lui.

#### **4°) LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE**

L'accueil d'enfants porteurs de handicap se fera dans la mesure de nos possibilités, avec l'accord du médecin traitant de l'enfant qui établira un protocole de traitements si nécessaire.

Les conditions d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique seront évaluées au cas par cas, en concertation avec les parents, si besoin avec le médecin traitant de l'enfant, le médecin référent de la structure et la directrice afin de déterminer quelle sera l'approche de prise en charge la mieux adaptée aux capacités de l'enfant.

Si nécessaire un projet d'accueil individualisé pourra être signé.

Le médecin de PMI pourra être consulté.

#### **5°) LA PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES**

Afin d'assurer l'encadrement des enfants la structure comptera 5 personnes diplômées et au moins 5 personnes qualifiées.

Au maximum, leurs emplois du temps seront établis de façon à ce qu'il y ait toujours une personne diplômée dans la structure.

La complémentarité des formations et des compétences permet d'assurer un fonctionnement équilibré de la structure.

L'équipe sera composée **d'une directrice puéricultrice** chargée de l'organisation de la structure (encadrement du personnel, gestion du planning, respect du règlement intérieur et du projet pédagogique), gestion administrative et financière (accueil des familles, inscriptions des enfants), elle représentera la structure auprès des partenaires.

**Une éducatrice de jeunes enfants,** qui suppléera à l'absence de la directrice et veillera à l'application du projet éducatif.

**Des auxiliaires de puériculture** qui superviseront tout ce qui touche à l'hygiène, les soins, la prévention des maladies en collaboration avec la directrice.

Afin de compléter cette équipe, nous retrouvons 4 personnes avec un CAP Petite Enfance, un personnel d'entretien et une cuisinière diététicienne qui sera en charge de l'élaboration des menus, des repas et gestion des stocks.

#### **Les stagiaires dans la structure :**

La structure pourra accueillir des stagiaires en formation de

- BP service aux personnes
- CAP petite enfance
- étudiant auxiliaire de puériculture
- étudiant infirmier ou puériculteur
- étudiante éducatrice de jeunes enfants
- élèves de troisième ou quatrième lors de stage de découverte

Il nous semble néanmoins important d'accueillir un seul stagiaire par groupe pour le bien-être des enfants et pour la qualité de l'encadrement.

Les professionnelles assurent l'accueil, le suivi d'insertion en milieu professionnel et l'évaluation de ces stagiaires, en partenariat avec les écoles de formation.

Afin de guider l'étudiant dans son stage, un livret de stage construit par l'équipe sera donné lors du 1<sup>er</sup> accueil qui se passera avant le début du stage. Ce dernier regroupera un entretien avec la directrice, la présentation des lieux et du personnel, le calendrier et les heures de stage, la présentation avec le référent de stage et la présentation des objectifs de stage.

Nous veillerons également à présenter les stagiaires aux enfants et aux familles et ne sont évidemment pas comptabilisés dans le taux d'encadrement.

Les stagiaires interviendront selon leur convention de stage, leur formation. Elles seront dans tous les cas sous la supervision de leur référente. Un bilan mi stage se fera avec la directrice.

Afin de conserver des accueils de qualité tant des enfants que des stagiaires eux même, leur nombre annuel sera limité.

## **6°) LA PLACE DES FAMILLES ET LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT**

L'objectif de l'équipe professionnelle est de **reconnaître le parent comme le premier éducateur de l'enfant**, d'aller à sa rencontre afin d'œuvrer ensemble pour le bien être de l'enfant et dans son intérêt. Ensemble, parents et professionnels pourront avancer, chercher, prendre en compte les savoirs et savoirs faire de chacun.

Le multiaccueil est situé dans une même zone de services répondant à une pluralité de besoins, il est donc indispensable de mener un travail de collaboration et d'orienter les familles vers les structures compétentes dès que cela est possible.

### **6-1 Les premières rencontres entre les familles et le personnel du multi accueil**

Toute personne désireuse d'avoir des renseignements sur la structure est accueillie par la directrice ou la directrice adjointe suivant leur présence. Ce premier contact permet d'expliquer les modalités d'accueil proposées et d'identifier les demandes, besoins des parents et de les orienter si besoin vers d'autres structures.

Ensuite, un temps sera consacré pour le moment de l'inscription. Dans ce cadre, la directrice propose un rendez-vous aux parents, permettant une disponibilité complète. Cet entretien, se déroulant dans un lieu accueillant et permettant la confidentialité, il doit permettre :

- De préciser les besoins d'accueil de la famille,
- De présenter le projet pédagogique de la structure ainsi que le règlement de fonctionnement,
- D'expliquer la démarche d'admission progressive de l'enfant permettant de travailler avec les parents sur la séparation et le moment d'adaptation,
- De présenter l'équipe,
- D'organiser l'arrivée de l'enfant dans la structure.

Lors de cet entretien, un dossier d'accueil individualisé est remis à chaque famille par mail. Il comprend le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement.

Ces rencontres permettent d'être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents et serviront de bases de travail à l'ensemble de l'équipe durant toute la durée de l'accueil de l'enfant.

## **6-2 La participation des parents à la vie du multi accueil**

Les temps d'accueil quotidiens des familles, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant, demeurent des moments propices au dialogue entre parents et professionnels. **Ces moments contribuent à créer un lien sécurisant pour l'enfant, pour les parents et pour l'équipe.**

Par ailleurs, les parents qui le souhaitent, peuvent prendre rendez-vous avec la directrice pour un entretien en particulier.

Les parents sont également invités à participer à diverses manifestations conviviales tout au long de l'année (moments festifs, spectacles, éveil culturel...) mais aussi pour des sorties éventuelles. Ainsi l'équipe les sollicitera régulièrement.

Occasionnellement, les compétences et la créativité des parents pourront aider l'équipe dans la mise en place de différents projets.

Des informations sont également données aux familles par mail et/ou par voie d'affichage. Il leur sera également proposé des soirées de rencontre à thème avec divers professionnels parfois extérieurs à la structure.

Un conseil de crèche sera mis en place chaque début d'année (vers octobre), il sera centré sur la présentation du projet de la structure.

## **7°) LES MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**

Les relations avec les partenaires locaux et de tutelle sont essentielles à la structure, non seulement afin de participer à la vie de la commune, mais aussi dans le sens d'une dynamisation des projets et d'un maintien à niveau en ce qui concerne les cadres réglementaires, les nouveautés en matière médico-sociale, comportementale et psychologique. La petite enfance est un vaste domaine d'exploration qui demande aux équipes une attention et une vigilance particulière pour maintenir en qualité les capacités professionnelles. Plus les expériences des

professionnelles sont riches et diversifiées, plus elles construisent une identité professionnelle forte et complémentaire les unes des autres.

La mise en commun ou en recherche de projets permet de tisser un réseau de compétences et de moyens, et ainsi de garantir une prise en charge de la petite enfance et de l'enfance cohérente au niveau de la commune.

Les modalités concrètes de relation avec notamment le médecin référent de PMI ou la conseillère technique petite enfance de la CAF se déclineront sous forme de rencontre, de réunions, d'échanges d'informations, de réflexion sur des projets divers.